Cressanges

Bulletin d'informations municipales

La municipalité vous souhaite un agréable été

Juillet 2015 - N°2

Les infos utiles

Horaires mairie.		
Jours	Matin	Après Midi
Lundi	9h00 - 12h00	13h30 - 17h30
Mardi	9h00 - 12h00	13h30 - 17h30
Mercredi	**Fermée**	
Jeudi	9h00 - 12h00	**Fermée**
Vendredi	9h00 - 12h00	13h30 - 17h30
Samedi	9h00 - 12h00	**Fermée**

Fermeture estivale de la mairie
du 10 au 15 août inclus

Numéros utiles.

- Mairie : **04 70 47 20 17**
- Agence Postale Communale : **04 70 20 92 20**
- École maternelle (route de Treban) : **04 70 47 29 44**
- École élémentaire (route de Tronget) : **04 70 47 29 45**
- Cantine : **04 70 47 27 34**
- Gendarmerie Le Montet : 17 ou **04 70 47 10 02**
- Pompiers : **18**
- SAMU : **15**
- Permanence des soins : **04 70 48 57 87**
- SIVOM : **04 70 46 81 80**
- ERDF Dépannage : **09 726 750 03**

Permanence des élus.

Présence en mairie du Maire et/ou des Adjoints tous les samedis matin. Possibilité d'être reçu à d'autres moments en prenant rendez-vous auprès du secrétariat de mairie.

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Horaires Trésorerie LE MONTET (04 70 47 15 53)		
Jours	Matin	Après Midi
Lundi	8h30 - 11h45	13h30 - 16h30
Mardi	8h30 - 11h45	**Fermée**
Mercredi	8h30 - 11h45	13h30 - 16h30
Jeudi	8h30 - 11h45	13h30 - 16h30
Vendredi	**Fermée**	
Samedi	**Fermée**	

Horaires Agence Postale Communale.		
Jours	Matin	Après Midi
Lundi	9h30 - 11h45	13h30 - 16h00
Mardi	9h00 - 11h45	13h30 - 16h00
Mercredi	9h00 - 11h45	**Fermée**
Jeudi	9h00 - 11h45	13h30 - 16h00
Vendredi	9h00 - 11h45	13h30 - 16h00
Samedi	9h00 - 11h45	**Fermée**
Fermeture estivale du 10 au 29 août inclus		

Horaires déchetterie TRONGET.				
	HIVER : du 01/11 au 28/02		ETE : du 01/03 au 31/10	
Jours	Matin	Après Midi	Matin	Après Midi
Lundi	**Fermée**		**Fermée**	
Mardi	8h30 - 12h00	**Fermée**	8h00 - 12h00	**Fermée**
Mercredi	8h30 - 12h00	**Fermée**	8h00 - 12h00	**Fermée**
Jeudi	**Fermée**	13h30 - 17h00	**Fermée**	14h00 - 18h00
Vendredi	**Fermée**	13h30 - 17h00	**Fermée**	14h00 - 18h00
Samedi	8h30 - 12h00	**Fermée**	8h00 - 12h00	**Fermée**

"le tri"

Collecte encombrants, monstres et épaves.

Jeudi 26 novembre 2015. Inscription en mairie 10 jours avant.

L'édito du Maire

Chères Cressangeoises et chers Cressangeois,

La parution de notre deuxième bulletin est l'occasion de faire le point sur l'actualité communale.
Le travail quotidien de la municipalité est fait, tout à la fois, de proximité et de réponses aux questions des habitants ainsi que du suivi de dossiers au long cours pour préparer les projets plus conséquents de la commune. Tout comme il est nécessaire de prendre en compte l'amélioration du bourg sans oublier la campagne, l'acquisition d'un tracteur et d'un broyeur facilitera les travaux et l'entretien des biens communaux.
C'est ainsi que nos employés ont assuré l'entretien des chemins en réparant les dégradations sur les routes communales avec de l'enrobé à froid dès que la météo l'a permis et effectué le broyage des accotements. Des travaux urgents d'amélioration de la voirie ont été entrepris, d'autres sont prévus. Nous sommes en cours d'évaluation des besoins pour programmer un entretien régulier tout au long des années à venir.
Trois grands chantiers sont à l'étude :

- *la réalisation du lotissement de la rue Copin. La SEAU, société d'aménagement qui nous accompagne sur ce projet, a fait l'acquisition de la parcelle. Le permis d'aménager est en cours d'instruction,*
- *la création d'un espace associatif et médiathèque en lieu et place de l'ancienne cantine,*
- *l'aménagement des routes de Treban, Chatillon et de la rue Copin. Après avoir réalisé une estimation des travaux, nous lancerons la maîtrise d'œuvre pour une réalisation en 2016.*

Si investissements et travaux sont au cœur de la gestion communale, la vie sociale et la réponse aux besoins des habitants sont aussi notre préoccupation.
En travaillant dans le dialogue et l'échange avec l'ensemble des partenaires, la rentrée 2015/2016 devrait permettre une nouvelle répartition au sein du RPI. Les écoles de Cressanges accueilleront les enfants de la petite section jusqu'au CE1. Cela évitera ainsi le transport des plus jeunes. L'accueil des 2 ans se fera à la rentrée de janvier.
Avec l'appui du CCAS et sous l'égide du Centre Social 1.2.3 Bocage, nous portons une attention particulière à l'isolement des aînés. N'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie si vous le souhaitez.
Grâce au dynamisme des associations, la vie locale est très animée : foot, concours de pétanque, course cycliste, théâtre, jazz dans le bocage, troc plantes, brocante, concert Classique en bocage… sont autant d'initiatives qui créent du lien social et font connaître notre commune. Merci à tous les bénévoles pour leur engagement.
Cet été, nous accueillerons un chantier international de jeunes bénévoles : vous êtes les bienvenus pour partager avec eux un moment d'échange et de convivialité.
Dans une volonté d'information permanente, nous vous invitons à consulter le nouveau site de la commune : www.cressanges.fr
Bonne lecture,

Marie-Françoise LACARIN

SOMMAIRE :

P2 : les infos utiles
P3 : l'édito, le sommaire
P4&5 : les finances, les investissements et les travaux
P6&7 : la vie de la commune
P8 à 10 : le CCAS, l'épicerie solidaire, le centre social
P11 à 14 : l'école et autour
P15 : les cérémonies
P16 : le coup d'œil dans le rétro

Directeur de publication :
Marie-Françoise LACARIN – Maire
Rédacteur en chef :
Jean-Charles RIBIER – 1er adjoint en charge de la communication
Comité de rédaction :
Maryline SERGERE
Maryse POTEAUX
Damien CLUZEL
Jean-Philippe GARNIER
Sébastien LASCAUX
Impression :
Communauté de communes Bocage Sud

Les Finances : budget 2015

Le compte administratif de 2014 dégage un excédent de fonctionnement de 213 052 € reporté en 2015 de la façon suivante :

- 84 771 € en recettes de fonctionnement,
- 128 281 € en recettes d'investissement permettant d'autofinancer une partie des investissements.

La section investissement de 2014 dégage un déficit de 2 508 € reporté en dépenses d'investissement en 2015.
Le budget de fonctionnement de 2015 s'équilibre à 748 745 € en dégageant un autofinancement de 160 008 € pour l'investissement.

Les principales recettes de fonctionnement :

- Impôts locaux : 364 145 € dont 120 000 € de taxe sur les pylônes
- Dotations de l'État : 153 000 € soit une diminution de 6 671 € par rapport à 2014
- Loyers : 53 000 €

Les principales dépenses de fonctionnement :

- Charges de personnel : 238 180 €
- Charges à caractère général : 171 545 € dont les principaux postes sont les dépenses d'eau et assainissement, chauffage, électricité, alimentation cantine et centre de loisirs et entretien des bâtiments et voirie.
- Contributions diverses : 93 559 € dont les principales sont le service d'incendie, le syndicat départemental d'électricité, le RPI, les indemnités des élus, les subventions d'équilibre pour le CCAS, la boulangerie et l'assainissement.
- Intérêts d'emprunts : 26 000 €

En investissement, le budget s'équilibre à 590 394 € dont les principales dépenses sont détaillées en pages suivantes

Les investissements et les travaux

VOIRIE COMMUNALE

Sur la fin de l'année 2014, des travaux de curage de fossés ont été réalisés aux lieux-dits « le Paradis», « Comps », « Courdille » et « le Grand Bout », par deux entreprises locales : BONDOUX TP et TRANSCHATILLONAIS.
Coût : 8 859€ HT.

Début 2015, ces deux entreprises ont également réalisé des travaux d'urgence à « l'Enfer », aux « Crevets » et aux « Arclans » pour des problèmes d'écoulement des eaux.
Coût : 2 108€ HT.

Les agents communaux ont effectué, au mois d'avril, des travaux de réparation sur les routes communales avec de l'enrobé à froid.
Coût : 1 500€ HT.

Début juillet, avec les services de l'ATDA (Agence Technique Départementale de l'Allier), nous allons réaliser un diagnostic des routes et chemins communaux.

Ce travail permettra d'établir un programme précis des travaux à effectuer que nous planifierons en fonction des urgences et du budget. D'ores et déjà, une intervention est prévue aux « Martinats » en septembre.
Coût prévisionnel : 5 000€ HT.

L'achat d'un tracteur et d'un broyeur permet aux agents de réaliser le fauchage des accotements dans de bonnes conditions. Notre objectif est d'assurer deux passages sur la voirie communale (juin et septembre) et un passage sur les chemins ruraux.
Coût tracteur : 56 500€ HT (financement par un emprunt sur 5 ans au taux de 0.03 %).
Coût broyeur : 7 600€ HT (autofinancement).

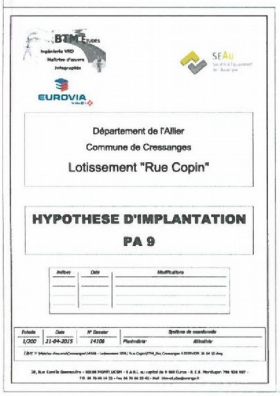
Département de l'Allier
Commune de Cressanges
Lotissement "Rue Copin"
HYPOTHESE D'IMPLANTATION
PA 9

LOTISSEMENT RUE COPIN

La commune a confié à la SEAU la création d'un lotissement de 10 lots d'une superficie allant de 546 m² à 959 m². L'acquisition foncière est réalisée.
Le permis d'aménager est en cours d'instruction. Les travaux sont programmés pour la fin de l'année.
Contribution de la commune : 45 000€ sur 6 ans, dont 11 000 € au titre de 2015.

CONTRAT COMMUNAL D'AMENAGEMENT DU BOURG (CCAB)

Nous engageons les études nécessaires à la réalisation de la dernière tranche du CCAB, qui devrait porter sur les routes de Treban, de Chatillon et la rue Copin. L'objectif est une réalisation des aménagements en 2016.
Enveloppe restante sur le CCAB : 240 000€ HT.

TRAVAUX ET DIVERS EQUIPEMENTS

Réalisés : remplacement de l'auto-laveuse et achat de chariots de ménage, réparation du système électrique actionnant les cloches, fenêtre au club de pétanque, chaudière au stade de football, acquisition de vaisselle pour la salle annexe.
En projet : étanchéité de la toiture de l'Accueil de Loisirs et de la salle des fêtes...

Équipements réalisés par les employés communaux Eric et Bruno :
bacs à fleurs et de jardinage à l'école maternelle, grenier au garage ...

Le Créneau… késako ?

Durant l'été, Cressanges va accueillir sur son territoire un chantier international d'une douzaine de jeunes piloté par l'association Le Créneau.
Basée à Moncombroux-les-Mines, cette association d'éducation populaire a pour but de faire se rencontrer, sur un espace donné, des jeunes âgés d'une vingtaine d'années et venus des quatre coins du monde afin qu'ils y accomplissent des travaux d'entretien déterminés (débroussaillage et balisage des chemins de randonnée, maçonnerie diverse…) et qu'ils partagent avec les habitants leurs cultures pour rendre le territoire plus accueillant et solidaire.

Piloté par la Communauté de communes Bocage Sud, cet accueil aura lieu du 8 au 18 août sur la commune de Cressanges puis à Châtel-de-Neuvre. Une initiative similaire aura lieu auparavant à Saint-Hilaire et Noyant-d'Allier. Le coût se répartit à part égale entre les communes concernées et la Com'com.
Les jeunes logeront dans les locaux de la commune et se déplaceront avec le mini-bus de la Com'com. Ils seront encadrés par des bénévoles de Cressanges et participeront à l'accueil de l'Orchestre d'Auvergne à l'occasion du concert Classique en Bocage du 16 août.
A l'issue du concert, les jeunes participant au chantier nous feront partager un temps convivial autour d'un buffet international réalisé par leurs soins.
Tous les habitants, jeunes ou moins jeunes, intéressés par cette initiative, peuvent se faire connaître en mairie afin de faire découvrir à nos hôtes les charmes du bocage et l'hospitalité des Cressangeois.
Plus d'informations sur http://www.associationlecreneau.org

Classique en Bocage à Cressanges…

Comme chaque année, l'église Saint-Julien accueillera l'un des douze concerts du 6ème Festival Classique en Bocage qui se déroulera sur le territoire de la Communauté de communes Bocage Sud. Le dimanche 16 août à 17h, l'Orchestre d'Auvergne présentera des œuvres de Bach, Saint-Saëns et Mendelsshon sous la direction du violoniste Amaury COEYTAUX. Entrée : 3 euros (gratuit pour les moins de 12 ans).

Eau et Assainissement :

La compétence « assainissement » ayant été rendue au SIVOM, l'eau et l'assainissement sont dorénavant facturés ensemble : une seule facture pour les deux !

La lagune des Fontibiers est en service : elle collecte les eaux usées d'une partie du bourg. **Une visite des installations est prévue le samedi 10 octobre de 10h à midi.**

Rejeter dans vos canalisations (éviers, toilettes, etc.) des produits qui n'ont rien à y faire est strictement interdit.
Au delà de l'impact néfaste sur l'environnement, ils peuvent détériorer le système épuratoire de notre commune et engendrer un surcoût de votre redevance assainissement.
Ces principes de précautions sont également valables pour les assainissements individuels.
On ne doit plus retrouver ces produits dans les systèmes épuratoires. Vous trouverez, ci contre, leurs circuits d'éliminations.

Pour préserver nos rivières, ayons les gestes éco-citoyens !

Réunion Publique

Le CCAS

Les membres du CCAS poursuivent leurs travaux avec enthousiasme. D'ores et déjà, la date du repas des aînés de la commune a été arrêtée : il aura lieu au **Centre socio-culturel le samedi 24 octobre 2015.**

Toujours soucieux du bien-être de ses séniors, le CCAS a reçu, lors de sa dernière réunion, des intervenants du Centre social 1 2 3 bocage du Montet pour une présentation du dispositif « visite au domicile des séniors isolés ».

De quoi s'agit-il ? Permettre à des personnes âgées de bénéficier régulièrement de temps de compagnie et d'échange avec deux visiteurs bénévoles. Au programme de ces rencontres : discussions, lecture (livre, presse), jeux … Les visites sont organisées à la demande de la personne visitée ou de sa famille.

L'objectif principal de ce dispositif est de favoriser le lien social des personnes isolées et le « vivre-ensemble » entre tous les âges. Le Centre social assure la formation des bénévoles, tandis que le CCAS peut relayer les demandes entre les différents partenaires.

N'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie pour plus de renseignements, que vous souhaitiez bénéficier du dispositif ou devenir visiteur bénévole.

L'Épicerie Solidaire

Un besoin, un projet ?
« encore une facture à régler … »
« le congélateur ne marche plus … »
« il faut emmener la voiture au garage … »
« j'aimerais mettre les enfants au centre de loisirs … »
Mais le budget est trop juste.

Une solution …

Un contrat avec l'épicerie solidaire vous permettra de bénéficier des prestations proposées dont les conseils d'une professionnelle en économie sociale et familiale qui vous accompagnera pour mener à bien les objectifs fixés lors de l'admission.

Ce sont les économies réalisées sur le budget alimentation, en achetant des produits à prix réduits, qui permettent le financement du projet.

Epicerie Solidaire du Bocage Bourbonnais

Pour qui ?

Vous êtes seul, en couple, vous avez des enfants (ou pas) ?
Vous êtes salarié, retraité, chômeur indemnisé ou percevez d'autre revenus ?

Vous rencontrez des difficultés financières, l'épicerie solidaire est peut être une solution pour vous aider.

N'attendez pas, prenez contact avec la Mairie ou directement avec l'épicerie solidaire :
07 61 18 19 61 ou 07 60 17 19 87

Vous êtes de plus en plus nombreux à franchir la porte du centre social au Montet (21 route départementale 945) que ce soit pour vous inscrire à une activité, demander des renseignements sur nos actions, nous soumettre un projet ou nous faire part de vos besoins et de vos attentes, ou simplement par curiosité. Et la question à laquelle nous devons le plus souvent « c'est quoi, c'est qui 1, 2,3 Bocage ? ». Tâche difficile s'il en est tant l'éventail des actions mises en place depuis 4 ans est vaste. Petites réponses en chiffres et en photos. C'est avant tout une association née en 2008, autour d'un projet associatif simple mais aussi ambitieux : **vivre ici, ensemble, et mieux**.

A travers la création d'activités et de services attendus par la population, il s'agissait pour nous de **créer du lien, des solidarités et de favoriser ou d'initier des actions innovantes favorisant le mieux-vivre ensemble**, et ainsi de contribuer à la vitalité économique, sociale et culturelle de notre milieu rural.

Ce sont **plus de 570 adhérents** et usagers qui participent aux activités et bénéficient des services mis en place durant l'année. L'adhésion (5€ / an) est un signe symbolique d'approbation des valeurs portées par notre centre social et au-delà par la fédération des centres sociaux et socioculturels de France. C'est un acte citoyen et de soutien à l'action de notre association.

Ce sont **30 administrateurs et une soixantaine de bénévoles**, représentant plus de 6000 h de bénévolat, qui au quotidien s'investissent aux côté des **4 salariés** de l'association. « 1, 2, 3 Bocage » ne serait rien sans le très fort soutien de tous ses bénévoles qui ne demandent qu'à être plus nombreux pour pouvoir engager toujours plus d'actions en faveur de tous.

Les missions, courtes ou longues, ponctuelles ou régulières, que nous pouvons leur confier en fonction de leurs compétences et disponibilités sont nombreuses !

Ce sont plus de **100 familles** qui font confiance à l'équipe d'animation pour les vacances de leurs enfants lors des séjours estivaux ou à l'occasion de l'ouverture de notre accueil de loisirs intercommunal. Afin de respecter **notre engagement à ne pas concurrencer les accueils de loisirs existants**, celui-ci est ouvert exclusivement lors de la fermeture des autres accueils de loisirs du territoire avec lesquels nous menons un travail de concertation et de coordination.

Ces sont **70 adolescents de 11 à 17 ans** qui profitent à chaque période de vacances d'activités culturelles, ludiques et sportives variées. Ces activités ont été menées avec la volonté claire de favoriser leur **participation, leur autonomie, la découverte et l'initiative**.

Attentifs aux propositions des jeunes, nous nous mettons à leur disposition pour accompagner leurs idées afin qu'elles deviennent des **projets** : projet de loisirs (séjours à Paris en 2012 et au ski en 2013, projet de séjour à Londres à l'automne 2015), d'animation locale (vitrines en fête, **nuit du jeu vidéo**, nuit du karaoké…)

Ce sont **10 communes** (Châtel de Neuvre, Châtillon, Cressanges, Deux-Chaises, Le Montet, Le Theil, Treban, Tronget, Rocles et Saint Sornin) et un ensemble de **partenaires** (CAF, MSA, État, Conseil Régional, Conseil Général,...) qui d'années en années reconnaissent la qualité du travail effectué et de notre gestion budgétaire et nous renouvellent leur confiance en nous apportant leur **soutien financier, leur aide logistique et humaine.**

Le Centre Social

Ce sont aussi :

- des ateliers d'échange de savoirs réguliers qui réunissent à chaque fois une vingtaine de participants autour de la cuisine ou des arts créatifs.
- 3 bourses aux vêtements et aux jouets qui ont permis à près de 500 acheteurs de se vêtir à « petit prix » grâce aux 10.000 articles de qualité mis en vente. Depuis 2010, plus de 30.000€ ont ainsi été reversés aux vendeurs qui d'années en années sont plus nombreux à nous faire confiance pour « vider leurs placards »
- des rencontres intergénérationnelles autour du jeu de société qui permettent de couper la télévision, de mieux se connaître, de partager des moments conviviaux en famille, entre amis, voisins, collègues, simplement pour le plaisir d'être ensemble, de jouer ensemble
- Les journées « Raconte-moi ton Bocage » pour mieux connaître son territoire, découvrir son histoire à travers des thématiques qui l'ont marqué (la paysannerie en 2011, les mines en 2012, François et Marie Mercier en 2013) et les journées Bouquine Bocage, manifestations populaires et culturelles sur des thématiques variées (la forêt, le jardin, les années 60).
- Un soutien à la vie associative notamment par l'édition de l'agenda et du guide des associations et par la coorganisation du forum des associations, tous les deux ans qui cette année s'est déroulé le 4 juillet sous l'appellation « estivales des associations », rendez-vous incontournable de la vie associative permettant à chacun de découvrir le dynamisme, le bouillonnement d'idées et de projets portés par nos associations.
- Un jardin partagé et solidaire au Montet. Produire ensemble ses légumes donne une saveur particulière et constitue une ressource bien utile en ces temps de crise. Il est fait pour tous et par tous : pas besoin de savoir jardiner pour en faire partie. Le jardinage s'apprend par l'échange avec des jardiniers plus expérimentés et permet de tisser des liens.

Le projet de l'année des trois classes s'intitulait « l'école d'autrefois ».

La classe de PS/MS a observé des objets anciens et découvert des métiers d'antan en regardant des vidéos sur le tableau numérique.

Les classes de GS et CE1/CE2 ont fait une journée commune sur le thème de l'école d'autrefois. La matinée était consacrée à l'écriture à la plume, découverte de la morale et prise de photos par les enfants eux-mêmes à la manière de Robert Doisneau. L'après-midi, les enfants se sont essayés à divers jeux de cour d'antan (marelle, saute-mouton, billes, grande corde).

La classe de PS/MS s'est engagée dans un projet en partenariat avec le musée Anne de Beaujeu **« *de la terre à l'objet* ».**
Après une visite du musée avec la classe de GS et deux ateliers dirigés sur la fabrication de poterie, les enfants ont à leur tour fabriqué en classe des objets en céramique qui ont été exposés au musée le 19 juin à l'occasion des journées de l'archéologie.

Les classes de maternelle sont inscrites pour la deuxième année consécutive au projet **« *chorus poche* ».** Les enfants apprennent quelques chansons tirées d'un répertoire et ont interprété ces chants accompagnés de musiciens amateurs lors d'un concert donné le jeudi 18 juin.

SORTIES ET SPECTACLES

Le château de Bourbon l'Archambault

Les deux classes sont allées à Bourbon l'Archambault. Ils ont visité le château durant la matinée et ont fait des ateliers l'après-midi (entraînement au maniement des armes, jonglage, quilles, écriture à la plume d'oie, jeu en bois)… Tout cela sous un beau soleil !

Spectacle d'ombres

Laetitia Solari artiste de « *la troupe de l'éléphant* » est venue présenter un spectacle d'ombres aux enfants de PS/MS. Elle leur a raconté trois histoires sous leur regard émerveillé. Eux-mêmes se sont essayés à cet art en fabriquant leur propre ombre et en les manipulant dans un mini théâtre.

Lire et faire lire

Jacques Meyer, de l'association « Lire et faire lire », rejoint la classe de GS tous les jeudis après midi pour une séance de lecture en petits groupes.

Mme FUSIL, Directrice

Juillet est synonyme de vacances pour les enfants… mais aussi de préparation de rentrée !!
Suite au dernier Conseil d'écoles et à la réunion du Syndicat du RPI, la répartition pour la rentrée prochaine sera la suivante :

Châtel de Neuvre : (Total 32 élèves)
PS – MS : 15 élèves
GS – CP : 17 élèves résidant à Châtel et Meillard

Cressanges : (Total 53 élèves)
PS – MS : 16 élèves
GS – CP : 16 élèves résidant à Tréban et Cressanges
CE1 : 21 élèves

Meillard :
CE2 – CM1 : 20 élèves scolarisés à Cressanges en 2014-2015

Tréban :
CM1 – CM2 : 24 élèves scolarisés à Meillard en 2014-2015

Cette répartition, qui privilégie le bien-être des enfants en limitant les transports scolaires pour les plus petits d'entre eux, nécessite la présence de l'ATSEM en GS-CP tous les matins (au lieu des après-midis), conformément à la demande des maîtresses. Cressanges a accepté cette adaptation dont le coût sera supporté par l'ensemble des communes du RPI au prorata des enfants fréquentant notre école.

Des nouvelles des TAP (Temps d'Activités Périscolaires)

Lors de la fête des écoles de Cressanges le 2 juillet, les parents ont pu admirer les travaux d'Arts plastiques réalisés par leurs enfants lors des séances de TAP encadrées par Charline PAQUET et les trois animateurs de l'ALSH.
Ce moment festif a également été l'occasion pour Catherine MONTIEL-FONT, auteur de littérature jeunesse, de remettre à chaque élève de CE1-CE2 de Cressanges le livre élaboré ensemble, lors de l'activité « conte ».
Un bilan a été fait de cette première année concernant les TAP, avec tous les partenaires. De nouvelles activités et des aménagements seront proposés à la rentrée de septembre. Un Projet éducatif territorial a été déposé auprès de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale afin d'apporter une cohérence éducative à l'échelle du territoire et de garantir le versement du Fonds de soutien à la commune de Cressanges, conformément à l'article 96 de la loi du 29 décembre 2014.

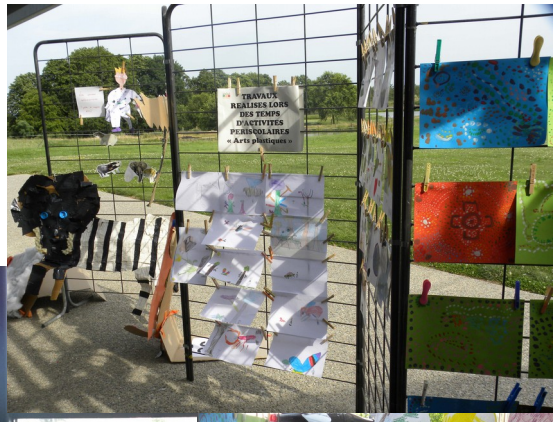

L'Accueil de Loisirs « Les Loupiots »

Salut !!!

Les grandes vacances arrivent bientôt et nous avons prévu plein d'activités pour te faire passer un super mois de juillet avec des sorties, des constructions géniales, une semaine en camp pour les plus grands, et nous n'oublions pas les petits avec la visite d'une ferme pédagogique et bien d'autres surprises...

Puisque le soleil sera au rendez-vous, de nombreuses activités s'offrent à nous : des jeux d'eau, la piscine, une chasse aux trésors et plein d'autres jeux extérieurs.

Pour finir en beauté, nous irons tous au PAL où les animaux et les manèges nous attendent.

Pense à t'inscrire rapidement pour t'amuser avec nous !!! (les places sont limitées).

Renseignements et Inscriptions
Accueil de Loisirs
Route de Tronget-03240 Cressanges
04.70.47.29.45
lesenfantsdecressangesandco@orange.fr
mairie-cressanges@wanadoo.fr

La cantine

Suite au contrôle des services vétérinaires de la Direction départementale de la Cohésion sociale et de la Protection des populations (DDCSPP), la commune a dû procéder à quelques aménagements et quelques investissements. En effet, ce contrôle a confirmé que la présence d'une cantine municipale dans une salle accessible au public n'était pas sans créer certains désagréments quant au respect des normes d'hygiène notamment. Afin de répondre aux exigences de la DDCSPP, la mairie a décidé d'investir dans du matériel adapté (laveuse, chariots, balais…), de se mettre en conformité avec les procédures d'affichage et de protocole d'hygiène (conformément à la démarche HACCP) et de former ses agents. Les autres salles municipales ont également été équipées en petits matériels (balais adaptés, aspirateurs…).

L'ancienne laveuse du Centre socio-culturel (inutilisée car inadaptée) et l'épluche-légumes (inutilisée également) seront prochainement proposées à la vente.

Les transports scolaires

L'Association Départementale pour le Transport des Élèves de l'Enseignement Public de l'Allier a organisé un exercice d'évacuation du car en présence des enseignantes et accompagnatrices. A cette occasion, des gilets jaunes ont été offerts aux enfants des petite et moyenne sections de l'école de Cressanges.

Se souvenir et agir pour la paix

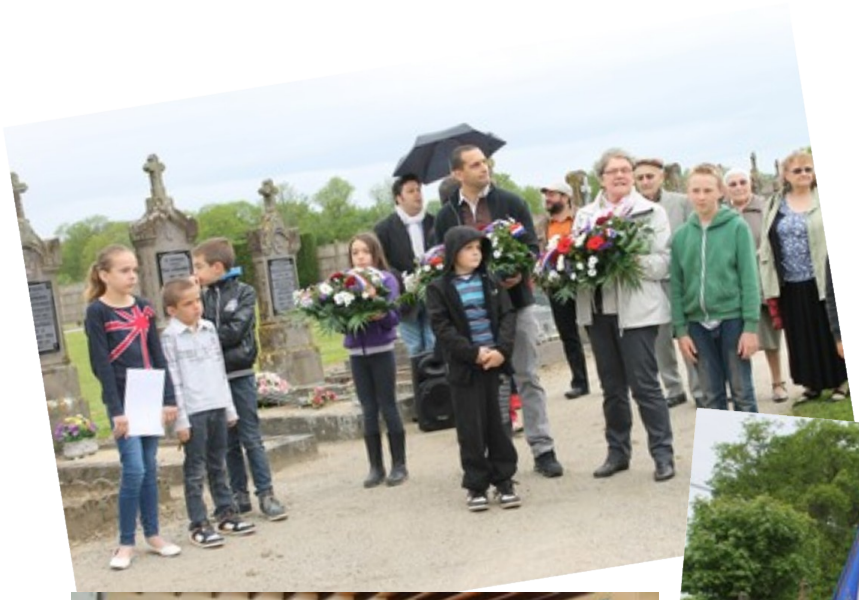

Le 8 mai pour commémorer la capitulation de l'Allemagne et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe.

Le 27 mai pour la journée nationale de la Résistance avec une réflexion sur les valeurs de la Résistance et celles portées par le programme du Conseil National de la Résistance.

L'ANACR et le conseil municipal invitent l'ensemble de la population à rendre hommage à Marc Bonnot, résistant, à la stèle du Parc dimanche 19 juillet à 16h30

Le coup d'œil dans le rétro

Le carnaval de l'école le 19 mars
avec les aînés du Club de l'Amitié

La course cycliste « les routes du Bourbonnais » le 15 mai.
Merci à l'ensemble des signaleurs bénévoles.

L'accueil de Nicolas VIVONA le 16 mai qui
marchait pour sensibiliser sur le handicap
http://objectiflorraine.hautetfort.com/